



L'éducation à la citoyenneté

Par Charly Maurer, Fondation Education et Développement

L'exercice de la citoyenneté se situe au carrefour d'appartenances socioculturelles diverses et des valeurs universelles qui fondent les droits humains. L'éducation à la citoyenneté a pour but construire des repères communs compris et acceptés de tous. Elle doit permettre à chacun-e de devenir acteur de la société. Or, il n'y a pas d'acteur qui n'ait une place, un rôle, des droits reconnus et des responsabilités. L'exercice de la citoyenneté exige des espaces de participation ouverts à tous.

Jouer un rôle dans la société et assumer des responsabilités implique de construire des compétences pour comprendre les enjeux de société actuels qui s'inscrivent dans un système mondial complexe. L'éducation à la citoyenneté fournit à l'élève des moyens pour se situer face à ces enjeux et pour devenir acteur de la société. Elle permet à l'élève d'opérer des choix dans des situations marquées par la complexité et les incertitudes.

Schématiquement, l'éducation à la citoyenneté s'exerce dans trois champs:

La citoyenneté et l'école

Vivre ensemble et s'impliquer à l'échelle du groupe, de la classe et de l'établissement scolaire à travers des structures participatives et la pratique du débat démocratique. Connaître les droits et les responsabilités des acteurs de l'institution scolaire et les mettre en œuvre.

La citoyenneté et les institutions

Connaître les institutions locales, nationales et internationales; participer à leur développement. Exercer les droits et les responsabilités définies dans ces cadres institutionnels.

La citoyenneté et les enjeux de société

Vivre et agir dans une société mondialisée, caractérisée par des enjeux à l'échelle locale et mondiale: répartition des ressources, migrations, globalisation économique,.... Savoir analyser ces enjeux; être en mesure de se situer et d'opérer des choix en tant qu'acteur individuel et en tant que citoyen-ne d'un Etat.

Au vu de son mandat, c'est sur ce dernier point que portent en priorité les activités de la Fondation Education et Développement (FED), tout en soulignant que les champs de pratique citoyenne sont indissociables.

Les principales compétences à développer sont:

- analyser des situations qui constituent des débats de société;
- connaître les institutions au niveau local, national et international;
- exercer des pratiques citoyennes: débat, argumentation, gestion des conflits;
- porter un regard critique et autonome; se positionner en fonction de connaissances, de savoir-faire et de valeurs explicites;
- changer de perspective d'analyse et repérer les interdépendances;
- imaginer des possibilités d'action et les mettre en œuvre.

Si personne ne semble contester aujourd'hui la légitimité et l'importance de l'éducation à la citoyenneté, la définition du concept suscite un vaste débat. Dans l'état des lieux¹ réalisé en Suisse dans le cadre de l'Année européenne de la citoyenneté démocratique (ECD), Marie Lafontaine Schwarz montre la diversité des objets sur lesquels porte l'ECD; elle rappelle également son large champ d'action et ses objectifs ambitieux: « ...l'Education à la citoyenneté démocratique n'est pas un simple concept d'éducation, mais un véritable projet de société qui vise un changement profond des mentalités... » (page 48).

Décrivant l'évolution du concept d'éducation à la citoyenneté, François Audigier² constate, dès les années quatre-vingt, un déplacement de l'importance accordée aux questions multiculturelles vers l'éducation aux droits humains, puis vers l'éducation à la citoyenneté. Il indique également que ce qu'il était convenu d'appeler instruction civique «était pensée comme relativement stable et durable» et que «l'avenir, le futur était pensé en continuité avec le présent et avec un passé plus ou moins lointain». Qu'en est-il de cette stabilité pour l'éducation à la citoyenneté ?

Philippe Meirieu³ souligne les ambiguïtés et la complexité de l'éducation en général. Insérée dans la société, elle porte, sans surprise, les doutes et les incertitudes de cette dernière. «Il était plus facile d'éduquer les gens au Moyen- Age, en France, quand il y avait une religion dominante qui imposait ses lois, ses règles, qu'aujourd'hui (...) où, dans nos sociétés occidentales, il n'y a plus de modèles communs sur des choses aussi élémentaires que la réussite sociale, la famille, les références au bien ou au mal ou aux valeurs traditionnelles».

Dans un article au titre évocateur, « La société a besoin d'un idéal commun »⁴, Dominique Schnapper rappelle la nécessité du projet commun pour redonner vie au lien social à la base du *vivre ensemble*: «La tolérance de chacun pour les valeurs des autres assure la paix civile, mais ne peut suffire à fonder le *vivre ensemble*. Le lien social doit reposer sur un projet collectif qui reste à réinventer». Quel est ce projet collectif qui pourrait servir d'objet à l'éducation à la citoyenneté ?

C'est à partir de ces éléments que la FED définit des repères qui servent de base à ses activités d'éducation à la citoyenneté.

Education et société

L'éducation à la citoyenneté, comme d'ailleurs toute éducation, est indissociable du champ social dans lequel elle s'exerce. Elle s'inscrit dans la temporalité et vise une certaine stabilité de la société. Comme le rappelle avec pertinence Guy Coq, «Eduquer l'enfant, c'est le faire entrer dans une culture déjà là, dans une société qui précède, donc s'inscrire dans des liens qu'on n'a pas choisis (...). L'indétermination démocratique voudrait qu'on rejette la mémoire, les traditions, les héritages...»⁵. L'éducation à la citoyenneté - et l'école n'est évidemment pas le seul acteur concerné - a ici pour fonction première de transmettre un héritage et d'enseigner les principes éthiques et les cadres de droits (national et international) qui déterminent le *vivre ensemble*. Mais la société, aujourd'hui plus que jamais, est confrontée à des changements rapides et à des défis qui s'inscrivent dans des systèmes complexes à l'échelle mondiale. Ces défis exigent des choix de société auxquels le citoyen doit être en mesure de participer. Or, à eux seuls, la transmission et l'enseignement ne suffisent plus: l'éducation à la citoyenneté doit permettre d'exercer de nouvelles compétences: entrer dans la complexité, gérer l'incertitude, se situer, imaginer des solutions nouvelles et participer à leur mise en

¹ *L'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains en Suisse, état des lieux*: réalisé dans le cadre de l'Année européenne de la citoyenneté démocratique par l'éducation du Conseil de l'Europe (2005), Institut de hautes études internationales HEI/PSIO, Genève, 31 mars 2006. http://www.sbf.admin.ch/edc/html/06.02.03.Rapport_final.pdf

² François Audigier, Conférence dans le cadre du Département de la Formation et de la Jeunesse du canton de Vaud, 28 juin 2006. http://www3.dfi.vd.ch/dgeo2/lettre/20/Citoyennete_Conference_Audigier.pdf

³ Philippe Meirieu, Intervention lors du Congrès CIFEDEHOP, L'éducation aux droits humains: quelques jalons, valeurs et pistes d'action, Genève 1996. <http://www.eip-cifedhop.org/publications/thematique5/meirieu.html>

⁴ *La société a besoin d'un idéal commun* in Alternatives internationales, décembre 2007, pp. 56 et 57.

⁵ Guy Coq in *Transmettre Quel est le prix de nos ruptures*, sous la direction de Jean-Noël Dumont, avec la participation de Michel Serres et al., Editions de l'Emmanuel/Le Collège Supérieur, Lyon, 2003.

œuvre. On retrouve ces compétences, dans des formulations plus ou moins proches, dans la définition des compétences clés (DeSeCo) de l'OCDE⁶.

Transmettre et construire

L'éducation à la citoyenneté vise à la fois à transmettre les acquis sociaux et à favoriser des changements indispensables pour affronter les nouvelles questions auxquelles la société est confrontée. Qu'il y ait des antagonismes et des contradictions dans ce double objectif est une évidence; ils sont source de tensions constructives; ils sont partie intrinsèque de la vie sociale et des choix citoyens. L'éducation à la citoyenneté ouvre ici un champ probablement peu familier aux pratiques scolaires: la confrontation à l'incertitude et aux dilemmes. Mais ce cadre n'est cependant pas sans repères et ni règles: il est régi par les droits humains, les bases juridiques de l'Etat, les règles de fonctionnement de l'école. Il est nécessaire d'expliquer son fonctionnement aux élèves qui doivent en comprendre le sens. Ce cadre non négociable n'en constitue pas moins un objet de débat citoyen quand il s'agit de la mise en application des règles qu'il comporte. Il serait faux d'attribuer aux règles et aux repères un caractère figé et immuable, dans la mesure où ils évoluent en fonction des changements sociaux.

Comprendre, se situer, choisir

Face à des questions de société qui font dilemme, l'élève doit acquérir des outils d'analyse qui lui permettent d'opérer des choix, maintenant et plus tard dans sa vie de citoyen acteur de sa société. L'éducation à la citoyenneté fournit ici des connaissances et des outils d'analyse. Elle développe des compétences pour que l'élève soit en mesure:

- a) de comprendre partiellement des systèmes complexes dans lesquels s'inscrivent des questions de société qui font débat, par exemple, la gestion des flux migratoires, la répartition des ressources, la protection de la production culturelle, l'écoconsommation ou encore les choix liés à la production d'énergie électrique.
- b) de se situer - en tant que personne individuelle et en tant que membre d'une société - dans ces systèmes et d'opérer des choix. Ici, les choix sont indissociables de droits, mais également de devoirs et de responsabilités; donc, de la relation à l'autre, proche ou lointain. Ces choix impliquant - et c'est probablement un élément nouveau par rapport à l'instruction civique - une forte part d'incertitude;
- c) d'agir en tant que citoyen, acteur social et acteur économique.

Sur cette dernière question, Catherine Cuenot, enseignante, affirme, sur la base des expériences réalisées dans sa classe: « L'éducation à la citoyenneté consiste à amener chaque élève à se sentir responsable, en connaissance de cause, de ses idées et de ses actes. »⁷

Construire des valeurs communes

Oui, mais lesquelles ? Philippe Meirieu rappelle le manque actuel de modèles communs. Le cadre de valeurs de toute éducation est celui des droits humains. Il n'en reste pas moins que les droits humains - rappelés par les instances de l'éducation, et plus ou moins mis en œuvre dans les pratiques et le fonctionnement de l'institution scolaire - sont souvent bafoués dans la société. Dès lors, comment l'école peut-elle remplir son mandat éducatif si l'enfant constate que les valeurs prônées par l'école ne sont pas (ou ne sont que très partiellement) appliquées dans la société ? Le décalage entre les

⁶ <http://www.oecd.org/dataoecd/36/55/35693273.pdf>

⁷ *Le bazar des Zéducatons*, Education à la citoyenneté, L'Éducateur, FED, FEE, septembre 2004, pp 6 et 7

valeurs déclarées et les valeurs appliquées dans la société, le décalage entre les valeurs de l'école et celles de la société rend difficile la construction de valeurs repères communes à tous, comprises de tous et appliquées par tous. Or, cette construction est une fonction centrale de l'éducation à la citoyenneté.

Des compétences transversales

Pour répondre aux exigences définies ci-dessus, nous définissons six compétences principales de l'éducation à la citoyenneté:

- analyser des situations qui constituent des débats de société;
- connaître les institutions au niveau local, national et international;
- exercer des pratiques citoyennes: débat, argumentation, gestion des conflits;
- porter un regard critique et autonome; se positionner en fonction de connaissances, de savoir-faire et de valeurs explicites;
- changer de perspective d'analyse et repérer les interdépendances;
- imaginer des possibilités d'action et les mettre en œuvre.

Pour la plupart, ces compétences ne sont pas spécifiques à l'éducation à la citoyenneté. Diverses approches éducatives et divers objets d'éducation contribuent à leur mise en œuvre.

L'école est de plus en plus en plus sollicitée par des demandes éducatives diverses: éducation dans une perspective globale, promotion de la santé, développement durable, multiculturalité, médias. Elle n'est pas en mesure de répondre à toutes ces sollicitations, aussi légitimes les unes que les autres. On a tendance à s'effrayer de la diversité et de la multiplication des demandes éducatives, sans mettre suffisamment en évidence les convergences. Or c'est bien sur ces convergences qu'il s'agit de porter nos efforts. Dans le dossier *Le bazar des Zéducatons*⁸, des compétences transversales communes à diverses approches éducatives ont été définies. L'étude de la HEP Zurich *Contributions à la définition de compétences et standards pour l'éducation en vue du développement durable*⁹ met en évidence des modèles de compétences communs aux domaines de l'éducation dans une perspective globale, de la santé et de l'environnement. Si la volonté de l'école de demain est de renforcer le champ éducatif pour que l'élève devienne acteur responsable de sa société, c'est sur la définition et la mise en œuvre de compétences transversales communes qu'il s'agit de porter nos efforts. Les chantiers pédagogiques actuels PER, HARMOS, deutscher Lehrplan définiront ces compétences communes, ainsi que les objets d'éducation communs, condition indispensable pour éviter que l'éducation soit victime du saucissonnage qui affecte les disciplines.

⁸ op cit.

Identifier, évaluer et faire reconnaître ses propres besoins, ses ressources, ses limites, ses droits et ses devoirs; Analyser des informations, des situations, des relations en privilégiant leur mise en relation dans une perspective systémique; Développer une démarche réflexive et un sens critique, changer de perspective, se décentrer, prendre du recul; Communiquer oralement, par écrit et graphiquement; Mettre en œuvre de la créativité, source d'inventivité, de fantaisie et de flexibilité; Agir sur un mode démocratique et développer des stratégies, construire des projets, individuellement et en groupe; Coopérer, construire ensemble, malgré (ou en s'appuyant sur) les différences culturelles ou les référents professionnels, idéologiques, générationnels...; Recourir à la technologie appropriée aux besoins identifiés; Se forger une représentation du monde, l'enrichir, la faire évoluer pour orienter son action.

⁹ Ce document a été traduit en français par la HEP Vaud et la FED et est disponible sur le site www.globaleducation.ch -> Projets -> Recherche